

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : M REBUZZI Franck

Date de convocation : 04/01/24

Membres en exercice : 134	Présents : 94	Votants : 94	Pour : 94	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2024-01-30-01
--------------------------	---------------

Objet :	Débat d'orientation budgétaire 2024
----------------	-------------------------------------

Vu les statuts du Syndicat de la Diège,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu le rapport d'orientation budgétaire 2024 du Syndicat, annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- **Décident** de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 30/01/2024
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

